

BASF

Adjuvant MERGE
Une composante du mélange en réservoir
de l'herbicide FlaxMax

Un mélange de surfactant contenant des hydrocarbures de pétrole.

COMMERCIAL (AGRICOLE)

GARANTIE : Mélange surfactant (tensio-actif) 50%
Solvant (hydrocarbures de pétrole) 50%

NO. D'HOMOLOGATION : 25818 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU
DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONEZ LE JOUR OU LA NUIT
AU 1 (800) 454-2673**



AVERTISSEMENT

POISON

IRRITANT POUR LA PEAU

CONTENU NET: 8,1 L

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION
BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI.**

BASF Canada Inc.
100 Milverton Drive, 5e étage
Mississauga, ON
L5R 4H1
1-877-371-2273

FLAXMAX est une marque déposée de BASF AG, utilisée par BASF Canada Inc. en vertu d'une autorisation.

MERGE est une marque déposée de BASF Canada Inc.

MERGE est un mélange de surfactant et d'hydrocarbures de pétrole conçu pour être utilisé avec le **mélange en réservoir de l'herbicide FLAXMAX**. Consulter le livret du **mélange en réservoir de l'herbicide FLAXMAX** pour plus de détails sur le mode d'emploi.

PRÉCAUTIONS:

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Ne pas avaler. Ce produit est nocif lorsque avalé ou absorbé par la peau.
3. Irrite la peau. Éviter l'inhalation des vapeurs, ou de la buée de pulvérisation de même que le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
4. Se laver à fond après la manipulation, avant de manger, de boire ou de fumer.
5. Porter des vêtements protecteurs, tels que verres ou masque protecteurs, gants (caoutchouc, PVC, néoprène ou nitrile), chapeau, chemise à manches longues, pantalons et bottes de caoutchouc.
6. Si les vêtements sont contaminés, les enlever et les laver séparément avant de réutiliser.
7. Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation après usage.
8. Ne pas contaminer l'eau d'usage domestique ou d'irrigation, les lacs, cours d'eau et étangs lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS POUR L'ADJUVANT MERGE:

- | | |
|---|--|
| En cas de contact avec les yeux: | Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. |
| En cas de contact avec la peau ou les vêtements: | Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer IMMÉDIATEMENT la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. |

En cas d'ingestion :

Appeler un centre anti-poison ou un médecin IMMÉDIATEMENT pour obtenir des conseils sur le traitement. **NE PAS FAIRE VOMIR** à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation:

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE:

1. Entreposer dans le contenant d'origine fermé hermétiquement et empêcher l'eau d'y pénétrer.
2. Ne pas expédier ou entreposer avec de la nourriture, moulée, semences ou fertilisants.
3. Conserver sous clef dans un endroit frais, sec et bien aéré ne comprenant pas de drain au niveau du plancher.
4. Les herbicides devraient être expédiés ou entreposés séparément des autres pesticides pour éviter la contamination.
5. Le produit doit être entreposé à des températures au-dessus de 5°C.

ÉLIMINATION:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

HERBICIDE FLAXMAX^{MD} MÉLANGE EN RÉSERVOIR

Herbicide de postlevée mélangé en réservoir pour le contrôle des graminées annuelles nuisibles, des mauvaises herbes à feuilles larges incluant le chardon des champs chez le lin et excluant les variétés à faible teneur en acide linoléique (Provinces des Prairies seulement).

AGRICOLE

Ce concept d'herbicides mélangés en réservoir contient :

GARANTIE :

HERBICIDE POAST ULTRA: Séthoxydime 450 g/L
NO. D'HOMOLOGATION 25820 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE:

HERBICIDE FLAXMAX: Clopyralid (présent comme acide)50 g m.a./L
MCPA (présent comme ester 2-éthylhexyl)280 g m.a./L
NO. D'HOMOLOGATION 25819 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE:

ADJUVANT MERGE: Mélange surfactant (tensio-actif)..... 50%
Solvant (hydrocarbures de pétrole)..... 50%
NO. D'HOMOLOGATION 25818 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



AVERTISSEMENT

POISON

IRRITANT POUR LA PEAU ET LES YEUX

CONTENU NET:	1 x 3,65 L	Herbicide POAST^{MD} ULTRA
	2 x 8,1 L	Herbicide FLAXMAX^{MD}
	1 x 8,1 L	Adjuvant MERGE^{MD}

EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONEZ LE JOUR OU LA NUIT AU 1 (800) 454-2673

LIRE TOUTES LES ÉTIQUETTES ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

BASF Canada Inc.
100 Milverton Drive, 5e étage
Mississauga, ON
L5R 4H1
1-877-371-2273

L'herbicide FLAXMAX mélange en réservoir traitera 8 ha à la dose plus élevée et 11 ha à la dose plus faible.

FLAXMAX^{MD} et POAST^{MD} ULTRA sont des marques déposées de BASF AG, utilisées par BASF Canada Inc. en vertu d'une autorisation.
MERGE^{MD} est une marque déposée de BASF Canada Inc.

MODE D'EMPLOI:

INTRODUCTION:

L'herbicide FLAXMAX mélange en réservoir est une association en réservoir de **l'herbicide POAST ULTRA**, **l'adjuvant MERGE** et **l'herbicide FLAXMAX** pour le contrôle de la plupart des mauvaises herbes à feuilles larges et des graminées nuisibles survenant chez le lin excluant les variétés à faible teneur en acide linoléique (Provinces des Prairies seulement).

Appliquer sur le lin lorsque la culture a de 5 à 15 cm de hauteur. Une pulvérisation effectuée tôt réduira le risque de dommage à la culture. Appliquer **l'herbicide FLAXMAX** mélange en réservoir dans un volume de 100 L/ha de bouillie avec un équipement terrestre à une pression de 240 - 275 kPa. Pour obtenir un recouvrement optimal, utilisez des buses à jet plat en acier inoxydable de 80⁰ – 110⁰ avec un angle de 45° vers l'avant pour garantir un meilleur recouvrement.

L'utilisation de buses à jet miroir ou en cône creux n'est pas recommandée en raison d'un recouvrement de la pulvérisation non uniforme et inapproprié. Garantir un recouvrement en profondeur et uniforme de toute la surface foliaire des mauvaises herbes ciblées.

Pour de meilleurs résultats, appliquer sur les mauvaises herbes en croissance active et lorsque la culture est suffisamment petite pour permettre un recouvrement en profondeur de la pulvérisation.

DOSES D'APPLICATION DES COMPOSANTES DU MÉLANGE EN RÉSERVOIR POUR UN CONTRÔLE SPÉCIFIQUE DES MAUVAISES HERBES (Volume de pulvérisation de 100 L/ha):

ESPÈCES DE GRAMINÉES	STADE FOLIAIRE DES GRAMINÉES	DOSE DE POAST ULTRA (L/ha)	DOSE DE FLAXMAX (L/ha)	DOSE DE MERGE (L/ha)	Hectares traités
Graminées annuelles : Pied de coq, digitale sanguine, panic d'automne, sétaire (verte/glauque), mil sauvage, ivraie de perse, millet commun, maïs spontané, chiendent.	1-6	0.32	1.5	0.75	11.0
Folle avoine et céréales spontanées : Folle avoine, orge spontanée et blé spontané.	1-4	0.32	1.5	0.75	11.0
Mauvaises herbes à feuilles larges annuelles : Sagesse des chirurgiens, chénopode blanc, bourse à pasteur, tabouret des champs, moutarde des champs et tournesol spontané.	2-4*	0.32	1.5	0.75	11.0
Mauvaises herbes vivaces : Chardon des champs** - faibles infestations.	10 cm au début du stade bouton	0.32	1.5	0.75	11.0
Graminées annuelles: Pied de coq, digitale sanguine, panic d'automne, sétaire (verte/glauque), mil sauvage, ivraie de perse, millet commun, maïs spontané, chiendent.	1-6	0.47	2.0	1.0	8.0
Folle avoine et céréales spontanées: Folle avoine, orge spontanée et blé spontané.	1-6	0.47	2.0	1.0	8.0
Mauvaises herbes à feuilles larges annuelles : Sagesse des chirurgiens, chénopode blanc, bourse à pasteur, tabouret des champs, moutarde des champs et tournesol spontané, laiteron potager, séneçon vulgaire, amarante à racine rouge, ansérine de Russie, matricaire inodore, renouée, sarrasin de Tartarie, canola spontané et renouée liseron.	2-4*	0.47	2.0	1.0	8.0
Mauvaises herbes vivaces : Pissenlit	Stade rosette au printemps	0.47	2.0	1.0	8.0
Mauvaises herbes vivaces : Laiteron des champs	croissance aérienne	0.47	2.0	1.0	8.0
Mauvaises herbes vivaces : Chardon des champs	Moyen à très avancé	0.47	2.0	1.0	8.0

* Les traitements effectués sur les mauvaises herbes à feuilles larges après le stade 4 feuilles peuvent résulter en un contrôle insatisfaisant.

**Contrôle toute la saison avec un certain potentiel d'une repousse à l'automne.

NOTE: Un certain retard dans la maturité et des dommages à la culture peuvent résulter de l'utilisation d'une dose élevée, cependant, aucune réduction de rendement potentielle ne sera habituellement plus importante que l'augmentation de rendement procurée par un meilleur contrôle des mauvaises herbes.

Ne pas retarder le traitement des mauvaises herbes à feuilles larges si les graminées annuelles nuisibles ne sont pas au stade approprié de croissance pour le traitement.

PROCÉDURE À SUIVRE POUR LE MÉLANGE EN RÉSERVOIR DE LA BOUILLIE:

1. Nettoyer soigneusement le pulvérisateur avant l'utilisation. **Pour des recommandations spécifiques au nettoyage, consulter les étiquettes des produits que vous avez utilisés auparavant.**
2. Remplir le réservoir à moitié avec de l'eau claire. Mettre en marche le système d'agitation.
3. Ajouter la quantité appropriée **d'herbicide FLAXMAX.**
4. Ajouter la quantité appropriée **d'herbicide POAST ULTRA.**
5. Ajouter la quantité appropriée **d'adjuvant MERGE** ainsi que le volume d'eau manquant pour remplir le réservoir du pulvérisateur.
6. Une fois le remplissage terminé, continuer l'agitation.
7. Après toute interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de reprendre le traitement. Ne pas laissez reposer le mélange pendant la nuit.
8. Nettoyer soigneusement le pulvérisateur immédiatement après l'usage en rinçant avec de l'eau propre.

NOTE: À NE PAS UTILISER POUR UNE APPLICATION AÉRIENNE.

AVERTISSEMENTS:

PLANTES SENSIBLES:

Ne pas appliquer **l'herbicide FLAXMAX mélange en réservoir** directement sur ou à moins d'avis contraire, lui permettre d'entrer en contact avec les graminées, les céréales, le maïs, le gazon, le tournesol, les légumineuses, les cultures fruitières ou maraîchères, les fleurs ou autres plantes à feuilles larges désirées et prendre des précautions pour éviter que la bruine de pulvérisation dérive vers ces espèces.

RÉENSEMENCEMENT:

Accorder un minimum de 14 jours entre l'application de **l'herbicide FLAXMAX Mélange en réservoir** et le réensemencement d'une culture d'orge, de lin, d'avoine ou de blé. Un travail du sol à une profondeur minimale de 10 cm est recommandé 7 jours avant le semis. Consultez la section sur les "Plantes sensibles" et celle sur la "Rotation de culture" pour d'autres recommandations concernant les cultures.

ROTATION DE CULTURE:

Les champs de lin traités avec l'**herbicide FLAXMAX mélange en réservoir** peuvent être semés avec de l'orge, du canola, du maïs, du lin, de la moutarde, de l'avoine, du seigle, des betteraves à sucre, du blé ou utilisés comme jachère. **Ne pas semer d'autres cultures que celles énumérées précédemment et pendant au moins une année complète suite au traitement.**

ÉNONCÉ CONCERNANT LE PÂTURAGE:

Ne pas faire paître la culture traitée ou servir comme fourrage; les données actuelles ne sont pas suffisantes pour supporter un tel usage.

INTERVALLE AVANT RÉCOLTE:

Soixante (60) jours sont requis après l'application, avant la récolte de la culture à maturité.

CONDITIONS DE STRESS:

Lorsque les mauvaises herbes sont stressées en raison de la sécheresse, une inondation ou une période prolongée de températures chaudes ou froides (15°C ou moins), le niveau de contrôle peut être moindre ou retardé tant que les mauvaises herbes ne seront pas en croissance active. Les échappés de mauvaises herbes ou un deuxième tallage peut survenir lors de périodes prolongées de conditions de stress ou une faible fertilité. **Ne pas effectuer des applications sur des mauvaises herbes qui sont en période de stress depuis plus de 20 jours en raison d'un manque d'humidité car un contrôle insatisfaisant pourrait en résulter.**

Éviter de faire une application lors de conditions humides et particulièrement lorsque celles-ci sont chaudes et humides. Ne pas appliquer le mélange en réservoir lors de floraison. Des précautions devraient être prises pour éviter des applications non uniformes, par exemple par le recouvrement des jets de pulvérisation.

Ne pas appliquer si de la pluie est prévue dans les six heures à venir.

RÉDUCTION DE LA DÉRIVE DE PULVÉRISATION:

1. Produire de grosses gouttelettes à basse pression (240 à 275 kPa).
2. Utiliser 100 L/ha de bouillie.
3. Pulvériser lorsque le vent souffle à 16 km/h ou moins.

NETTOYAGE DE L'ÉQUIPEMENT:

L'équipement utilisé pour appliquer l'**herbicide FLAXMAX mélange en réservoir** ne devrait pas être employé pour appliquer d'autres pesticides sur des cultures sensibles sans un nettoyage en profondeur. Nettoyer soigneusement le pulvérisateur après l'emploi pour éviter des dommages à la prochaine culture traitée, particulièrement s'il s'agit d'une culture céréalière, fourragère ou de maïs.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE:

Gestion de la résistance pour l'**herbicide FLAXMAX mélange en réservoir**, un herbicide des groupes 1 et 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'**herbicide FLAXMAX mélange en réservoir** et à d'autres herbicides des groupes 1 et 4. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'**herbicide FLAXMAX mélange** en réservoir ou les herbicides des mêmes groupes 1 et 4 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à BASF au 1-877-371-2273.

PRÉCAUTIONS:

NOCIF SI INGÉRÉ, INHALÉ OU ABSORBÉ PAR LA PEAU IRRITANT POUR LES YEUX

- 1. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Ne pas avaler. Manipuler avec soin et mélanger seulement dans un contenant fermé. Utiliser seulement dans un endroit bien aéré.
3. Peut causer une irritation des yeux ou de la peau. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume de pulvérisation ainsi que le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
4. Bien se laver après la manipulation du produit, avant de manger, de boire, fumer ou aller à la salle de bain. Prenez une douche immédiatement après le travail.
5. Lors de la pulvérisation, porter des vêtements et un équipement protecteur, incluant un chapeau, un chandail à manches longues, des pantalons et des bottes en caoutchouc. Porter des lunettes ou un masque facial et des gants résistant aux produits chimiques (caoutchouc, PVC, néoprène ou nitrile) et un tablier lors du mélange, du remplissage, des réparations et du nettoyage ou lors de la manipulation de concentré.
6. Si les vêtements deviennent contaminés, enlevez-les immédiatement et lavez-les. Ranger et laver tous les vêtements de protection séparément de la lessive ordinaire. Laver dans l'eau chaude avec un détergent avant de les réutiliser. Porter des vêtements propres à chaque jour.
7. Ne pas contaminer l'eau d'usage domestique ou d'irrigation, les lacs, les cours d'eau ou les étangs lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
8. Ne pas appliquer dans des endroits où il peut y avoir du ruissellement ou de l'érosion.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS ET INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE EN RÉSERVOIR:

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer IMMÉDIATEMENT la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin IMMÉDIATEMENT pour obtenir des conseils sur le traitement. NE PAS FAIRE VOMIR à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

NOTE: Consulter les étiquettes respectives des produits pour plus d'informations sur les premiers soins.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

La décision de provoquer ou non le vomissement devrait être prise par le médecin traitant. Si un lavement est approprié, suggérer un contrôle endotrachéal et/ou oesophagien. Un danger provenant de l'aspiration par les poumons de solvants à base de pétrole doit être considéré quant à sa toxicité lorsqu'on vide l'estomac. Il n'y a pas d'antidote spécifique. Une attention de tous les instants est nécessaire. Le traitement est basé sur le jugement du médecin en fonction des signes fournis par la victime.

DANGERS PHYSIQUES OU CHIMIQUES:

COMBUSTIBLE - Ne pas utiliser ou entreposer près d'une source de chaleur ou d'une flamme libre. Ne pas couper le contenant.

ENTREPOSAGE:

1. Entreposer dans le contenant d'origine fermé hermétiquement et empêcher l'eau d'y pénétrer.
2. Ne pas expédier ou entreposer avec de la nourriture, moulée, semences ou fertilisants.
3. Conserver sous clef dans un endroit frais (au-dessus de 5°C), sec et bien aéré ne comprenant pas de drain au niveau du plancher.
4. Les herbicides devraient être entreposés séparément des autres pesticides pour éviter une contamination.

ÉLIMINATION:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))